



DEMANDE D'ADHÉSION pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

US THANN ATHLETISME

Association inscrite au registre du tribunal de Thann (volume16, folio n°4)

Section locale de l'EHA (Entente Haute Alsace - <http://eha.athle.com>)

Site internet de l'USTA : <http://club.quomodo.com/usta/accueil.html>

NOM et PRENOM :

Je participe à l'activité suivante (cochez la case) :

- ATHLE LOISIRS-SANTE** : cotisation annuelle de 110 €
« *En marche vers la course* » : séances de septembre à décembre 2017 / mars à juin 2018
- ATHLE COMPETITION** : cotisation annuelle 110 €
Benjamin (2005 et 2006), minime (2003 et 2004), cadet (2001/2002), junior (1999/2000), espoir (1996/1998), senior (1979-1995), master (1978 et avant)
- ATHLE DECOUVERTE** : cotisation annuelle de 110 € .
Baby Athlé : 2012 et après Éveil Athlétique (2009 à 2011) Poussin (2007 / 2008)
- ATHLE ENCADREMENT** : cotisation annuelle de 110 €

INFO : le chèque de caution de 30 € n'est plus en vigueur cette saison. Les 30 euros pourront être déduits du prix de la nouvelle licence pourra, selon les conditions de la saison précédente (*participation à 2 compétitions classantes et aider (ou ses parents, ou membres de sa famille contribueront à aider) à l'organisation de 2 manifestations du club (juge, jury, signaleur, sponsor, permanence stand, ...)*).

Réduction familiale de 10 % sur le montant de la cotisation, soit 11 € de réduction à partir de la 2^{ème} personne (1^{ère} au prix normal). Pour le règlement de la cotisation, je joins un ou deux chèques à l'ordre de l'USTA.

Certificat médical :

Conformément aux articles L.231-2 et L.231-2-2 du Code du Sport, les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical **d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running;
- un certificat médical **d'absence de contre-indication à la pratique du sport** pour la Licence Athlé Santé et la Licence Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement).

Ce certificat médical, établi par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de **six mois** au moment de la prise de licence sur le SI-FFA (1^{ère} licence ou passage de la catégorie BB à EA).

Conformément aux dispositions des articles D.231-1-1 et suivants du code du sport, dans le cas d'un renouvellement de Licence, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre- indication peut n'être exigée que tous les trois ans. Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu à l'article D.231-1-4 du code du sport. Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe.

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé soit en le remplissant en ligne, sur son espace personnel, soit en retournant au club une version papier du questionnaire de santé.

Le dossier d'inscription est à remettre complet début septembre : rentrée et réunion d'information des parents pour l'école d'athlétisme au club house **le lundi 11/09**

Passée cette date, le dossier sera à remettre directement à :

- votre entraîneur au stade
- Karine ZUMSTEIM (tél : 06 62 17 89 16)
- Fabienne BARRAULT (tél : 06 78 50 35 10)

Et n'oublier pas de nous indiquer votre adresse E-mail dans le formulaire d'adhésion (page 1) car les licences vous seront adressées directement et uniquement par mail



DEMANDE D'ADHÉSION pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

US THANN ATHLETISME

Association inscrite au registre du tribunal de Thann (volume16, folio n°4)

Section locale de l'EHA (Entente Haute Alsace - <http://eha.athle.com>)

Site internet de l'USTA : <http://club.quomodo.com/usta/accueil.html>

NOM et PRENOM :

MODELE DE CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur

Demeurant à

Certifie avoir examiné ce jour :

M. / Mme (Nom – Prénom).....

Née le/...../.....

Demeurant à

et n'avoir pas constaté à ce jour de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation , même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle.

Fait à

Le/...../.....

Cachet et signature du médecin :



DEMANDE D'ADHÉSION pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

US THANN ATHLETISME

Association inscrite au registre du tribunal de Thann (volume16, folio n°4)

Section locale de l'EHA (Entente Haute Alsace - <http://eha.athle.com>)

Site internet de l'USTA : <http://club.quomodo.com/usta/accueil.html>

NOM et PRENOM :

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS USTA POUR LA SAISON 2017-2018

Manifestation	Lieu	Date	Horaires (amplitude)
Courses du lac de KRUTH (Label régional)	Lac de KRUTH- WILDENSTEIN	2 juin 2018	17h -22h
Montée du grand ballon (Label national –championnat du monde)	WILLER SUR THUR	10 juin 2018	8h-14h
MEETING école d'athlétisme	THANN	fin juin 2018	18h-22h
Course de relais – Buvette Crémation 3 sapins	THANN	30 juin 2018	17h-1h
MEETING	Stade THANN	juillet 2018 (date à confirmer)	18h-22h